

**CHOIX DU MODE DE REGLEMENT
DES
PRESTATIONS PERISCOLAIRES**
(Restaurant scolaire, Garderie municipale, Accueils de Loisirs)

Monsieur et Madame

Adresse :

Code postal : Ville :

Responsable(s) de(s) l'enfant (s) listés ci-dessous et scolarisés à :

- Au Groupe Scolaire Georges Martinais,
- A l'Ecole Notre Dame.

☞En classe dené(e) le : .. / .. /20..

☞En classe dené(e) le : .. / .. /20..

☞En classe dené(e) le : .. / .. /20..

☞En classe dené(e) le : .. / .. /20..

☞En classe dené(e) le : .. / .. /20..

Choisissent le mode de règlement des prestations périscolaires suivant :

- Prélèvement Automatique.** Nous joignons le formulaire de demande et d'autorisation de prélèvement rempli et signé ainsi qu'un RIB (format BIC / IBAN) à la présente demande.
- Paiement sur facture** (par chèque à l'ordre du Trésor Public de préférence, ou en espèces à l'accueil de la Mairie pour les factures d'un montant inférieur à 5 €) et je m'engage à effectuer le règlement sous deux semaines à compter de la réception de la facture.

Nom et adresse employeur Monsieur :

Nom et adresse employeur Madame :

Fait à la Chapelle des Fougeretz,

Le

Signature des responsables de l'enfant

